

## **Les granges monuments du Canada en voie de disparition**

par Sheila Ascroft

La vue d'une vieille grange – souvent isolée et pourtant reliée à d'autres dépendances par des passages qu'empruntent animaux, machines et fermiers – a quelque chose de réconfortant. Certaines sont faites de pierre, mais la plupart sont construites en bois, avec leur toit décoré d'une coupole ou d'une girouette. Visible à partir des routes, des voies de chemin de fer et des voies navigables, ces géants ruraux remontant quelquefois à plus de deux siècles font partie de notre patrimoine architectural et constituent des monuments du paysage canadien.

Les plus vieilles fermes du Canada sont en voie de disparition – par suite d'incendies, de démolition ou de négligence, ou encore à cause de la valeur de leur bois d'œuvre massif et de leurs immenses planches. Personne ne sait combien ont été perdues au fil des ans ni combien demeurent. Les matériaux des victimes sont en partie recyclés pour servir de poutres, de manteaux de cheminée ou de planchers. Certaines sont démontées entièrement, vendues et remontées pour servir de restaurant ou magasin à thème. On voit quelquefois des gens parcourir les campagnes à la recherche de vieilles granges à visiter ou photographier. D'aucuns ont déclaré que pénétrer dans une grange est un peu comme entrer dans une cathédrale.

Certains vénèrent ces vieux bâtiments en raison de leur bois. Certains billots équarris à la main, posés à l'horizontale pour former les murs, ont des surfaces dégauchies sur plus d'un demi-mètre de hauteur; les poutres en bois massif peuvent dépasser les 20 m de longueur; les planches du parement font quelquefois plus de 30 cm de largeur. Il reste que les vrais bijoux sont les granges intactes – les vieilles granges qui ont été méticuleusement entretenues, comme celle construite sur la ferme de la famille Craig à Ottawa.

« Elle contient du bois magnifique, affirme Norma Craig, qui a 71 ans. Ces poutres ont toutes été assemblées à l'aide de chevilles en bois. On n'y trouve pratiquement pas de clous. » Le maître-bâtitseur de granges John Cummings a construit le bâtiment à deux paliers des Craig dans les années 1870, armé d'une hache à équarrir.

Les vieilles granges disparaissent pour diverses raisons. Les nouvelles méthodes agricoles exigent des édifices modernes et complexes dotés de systèmes de chauffage et de climatisation, d'eau courante et d'une gamme de technologies incompatibles avec les granges historiques. En outre, l'entretien des vieilles granges en bois pose de constants problèmes, surtout lorsqu'elles ont jadis servi à abriter du bétail pendant l'hiver. Les animaux produisaient suffisamment de chaleur pour empêcher le sol de geler. En leur absence, le cycle annuel de gel-dégel est éprouvant pour les vieilles structures.

Mais il est une force encore plus puissante dont il faut tenir compte : l'étalement urbain. Les banlieues s'étendent dans les campagnes, avec leurs briques et leur asphalte, grugeant inexorablement les terres agricoles. La propriété Craig n'a pas bougé, mais elle se trouve maintenant à l'intérieur des limites d'Ottawa. Les maisons se rapprochent et un terrain de golf a été aménagé tout près. Quoi qu'il en soit, M. Craig, qui a 77 ans, a déjà décidé qu'il n'abandonnera pas sa grange. « Je préférerais la voir survivre ailleurs que détruite ou brûlée ou jetée aux rebus, dit-il. Ce serait bien qu'elle soit rajeunie sous une forme ou une autre. »

C'est également ce que pense Dave Pajot, responsable de la division du bois récupéré du commerce The Wood Source à Manotick, au sud d'Ottawa. M. Pajot jouit d'une clientèle en plein essor, que ce soit pour le bois récupéré ou pour le déménagement de vieilles granges (voir Patrimoine, été 2002). Il récupère du bois qui autrement pourrirait, et il sauve des bâtiments qui disparaîtraient purement et simplement. Quelque 75 p. 100 de ses activités concernent la récupération du bois de granges qui sont déjà en piteux état. Ce bois est nettoyé à la pression, asséché et trié. Les morceaux sont ensuite recyclés en tant que manteaux de cheminée, planchers ou poutres exposées. Il affirme que la demande est

phénoménale : « Nous travaillons probablement à 8 à 12 charges de grands semi-remorques à la fois, et elles sont expédiées dans toutes les directions. »

À l'occasion, M. Pajot découvre une grange à charpente de bois d'œuvre complète et en bon état, qui pourrait convenir comme base d'un nouveau bâtiment. Avec son équipe, il entreprend alors de préparer des documents sur la structure, de la vendre, de la démonter, de la transporter puis de la remonter. Il estime qu'il a vendu entre 30 et 40 de ces granges « à assembler » à des clients américains, et même quelques-unes en Europe. Ses détracteurs l'accusent de vendre à la tonne un patrimoine canadien menacé.

Il n'est pas le seul « recycleur » de granges puisant dans le stock canadien. John Rousseau, de l'entreprise Barnstormers à Portland (Maine), recherche des granges négligées dans les provinces maritimes pour les transformer en bois d'œuvre et plancher anciens. « Il y a un plus grand marché pour le bois de plancher et les ouvrages de menuiserie que pour les granges », dit-il.

Pour Colin MacKinnon, la disparition des « granges des marais de Tantramar », au Nouveau-Brunswick, est regrettable. Il se rappelle les jours où de nombreuses petites granges à foin étaient réparties dans le paysage entre Sackville et Aulac. « Depuis 25 ans, affirme-t-il, j'ai observé la disparition ou le dépérissement graduel de plusieurs de ces structures, que ce soit à cause de la foudre, du vandalisme ou des outrages du temps. Chaque fois qu'une structure s'écroule et que les lutins des planches de granges emportent les restes, nous approchons un peu plus du moment où les granges de Tantramar ne seront plus guère qu'un distant souvenir. »

D'après de vieilles cartes, M. MacKinnon déclare que le rythme auquel les granges des marais disparaissent est alarmant : il y en avait 362 au début des années 1950, mais plus guère que 28 aujourd'hui. « Les propriétaires de granges des marais qui résistent au mouvement et qui ont investi dans ces icônes méritent des louanges, estime-t-il. Certaines familles fermières sont allées jusqu'à déplacer des granges des marais jusqu'à leur ferme, où elles seront protégées, utilisées et entretenues. »

Aux États-Unis, le programme « Barn Again! » offre des incitatifs financiers pour que les gens entretiennent les granges historiques. Il propose en outre une aide technique au moyen de guides de réhabilitation, d'expositions, d'ateliers et de prix. Un des commanditaires du programme, le National Trust for Historic Preservation, prévient toutefois que « sans une plus grande sensibilisation du public, une aide technique et des subventions pour les propriétaires actuels des granges, ces symboles irremplaçables de l'Amérique rurale disparaîtront lentement des campagnes ». Jusqu'à présent 11 États ont des groupes militant pour la préservation des granges. Au Michigan, William Kimball, qui a mis sur pied six de ces groupes, dirige la campagne pour préserver cet aspect du patrimoine agricole de l'Amérique du Nord.

« La valeur d'une vieille grange est bien supérieure à ce que l'on peut gagner en la démolissant pour en vendre les morceaux, soutient M. Kimball. Nous sommes convaincus qu'il y a là une valeur économique. » Selon lui, les granges construites avec des piliers et des poutres peuvent souvent être réaménagées pour de nouvelles fins à relativement peu de frais. Le programme Barn Again! a démontré que les techniques de préservation des granges se sont avérées des solutions de rechange rentables par rapport à la démolition et à la construction d'un nouveau bâtiment.

M. Kimball avance encore que même la qualité esthétique des granges peut avoir une valeur économique. Au New Hampshire et au Vermont, par exemple, les granges font partie intégrante du paysage et participent au succès de l'industrie du tourisme.

Dans l'Ouest canadien, l'histoire de granges reflète celle du peuplement. La conception des granges témoigne du patrimoine culturel des pionniers. Les Européens construisaient souvent des granges comme celles des vieux pays, surtout en sapin et en pruche. Dans les Prairies, certaines vieilles granges en bois sont maintenant reconnues comme des sites patrimoniaux et les groupes voués à la préservation

travaillent à leur restauration. Au Québec, de nombreuses granges historiques ont été protégées en vertu de la Loi sur les biens culturels, mais plusieurs autres disparaissent encore du paysage chaque année.

En Ontario, selon le bulletin du groupe Le Patrimoine Communautaire de l'Ontario (PCO), la préservation des granges et dépendances est un défi auquel sont confrontés les comités consultatifs locaux pour la conservation de l'architecture (CCLCA), sociétés d'histoire, musées et groupes de défense du patrimoine. Certaines régions, comme Waterloo, Peel et le comté d'Oxford, envisagent de classer les granges comme ressources du patrimoine rural bâti. Par ailleurs, le CCLCA et des groupes patrimoniaux de l'île Manitoulin ainsi que du district d'Algoma et du comté de Lambton ont entamé un inventaire des granges et dépendances de leur région. Si le PCO reconnaît que toutes les vieilles granges ne seront pas sauvées, un inventaire produirait au moins une trace documentaire de leur importance architecturale et historique. Il suggère également que certains bâtiments pourraient être convertis, que ce soit en marché fermier, magasin d'antiquités, galerie d'art, théâtre, vinerie, boutique de cadeaux ou résidence. Le comité de sensibilisation du public du PCO a récemment commandité des ateliers sur la préservation du patrimoine rural bâti de la province.

Le ministère de la Culture de l'Ontario recense seulement huit granges dans sa base de données des biens patrimoniaux. Ces bâtiments ont donc été jugés historiquement importants par la municipalité où ils se trouvent. « Les granges et autres structures agricoles constituent une part importante du patrimoine de l'Ontario et nous sommes engagés à conserver le patrimoine de la province pour le bénéfice et la jouissance des générations à venir », juge le porte-parole du ministère Gary Wheeler. Il ajoute que le ministère envisage actuellement de modifier la Loi sur le patrimoine de l'Ontario pour y ajouter des moyens de mieux protéger les bâtiments revêtant une importance historique, dont les granges.

Jusqu'à présent toutefois, il n'y a aucun registre provincial des vieilles granges, ni aucune stratégie pancanadienne. La fondation Héritage Canada souhaiterait qu'un inventaire principal des granges existantes soit dressé – et qu'un plus grand accent soit placé à l'échelle nationale sur le tourisme patrimonial.

« L'urgence de la situation est maintenant évidente, dit le directeur, Politique et programmes de la fondation Héritage Canada Doug Franklin. Si nous ne relevons pas le défi aujourd'hui, il n'y aura bientôt plus de problème à résoudre puisque ces édifices auront disparu. » À tout le moins, M. Franklin voudrait que ces bâtiments fassent l'objet d'une documentation soignée avant qu'il ne soit trop tard. « Le passé agricole du Canada est quelque chose que nous devons absolument protéger et étudier », conclut-il.

Pour plus d'information :

Robin Langley Sommer. *The Ultimate Book of Historic Barns: History, Legend, Lore, Form, Function, Symbolism, Romance*. Thunder Bay Press, Thunder Bay (Ontario), 2000.

Bob Hainstock. *Barns of Western Canada*. Heritage House Publishing Company, Surrey (Colombie-Britannique), 1985.

Toronto Star, 03/01/04; Western Producer, Saskatoon, 03/04/24; Community Heritage Ontario News, 02/12; et [http://heritage.tantramar.com/Newsletter\\_11.html](http://heritage.tantramar.com/Newsletter_11.html)